

France-Nanterre: Refuse and waste related services

OJ S 23/2014 01/02/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération du Mont-Val

Postal address: 1 place de la Boule – CS 40005

Town: Nanterre Cedex

Postal code: 92024

Country: France

For the attention of: Mme Houssay Marie

E-mail: marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Telephone: +33 147325702

Fax: +33 147326608

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.agglo-montvalerien.fr/>Address of the buyer profile: <http://rueil-camv.local-trust.com/camv>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Mairie de Rueil-Malmaison

Postal address: Hôtel de Ville – 2ème étage – 13 boulevard du Maréchal Foch

Town: Rueil-Malmaison Cedex

Postal code: 92501

Contact person: Service support de la commande publique

For the attention of: Mme Houssay Marie

E-mail: marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Telephone: +33 147325702

Fax: +33 147326608

Internet address: <https://rueil-camv.local-trust.com/camv>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Mont-Valérien (CAMV)

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes

NUTS code FR105 Hauts-de-Seine

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 7

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:

L'exécution du marché nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure à quatre ans.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

collecte des déchets ménagers en porte à porte sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Mont-Valérien (CAMV) :

- lot 1 : territoire de Nanterre,
- lot 2 : territoire de Rueil-Malmaison,
- lot 3 : territoire de Suresnes.

Les déchets collectés sont :

- les ordures ménagères résiduelles : déchets ménagers ordinaires, déchets assimilables aux déchets ménagers, d'origine commerciale ou artisanale ;
- les déchets des marchés forains ;
- les matériaux recyclables : les DMR (emballages ménagers recyclables : bouteille et flaconnage en plastique (pet, pehd), les boîtes en aluminium et acier, les emballages type " brique alimentaire ", les emballages en carton et cartonnets), les papiers / journaux / revues / magazines, le verre ménager (uniquement en porte à porte sur le territoire de Rueil-Malmaison), les D3e ;
- les déchets spécifiques : les DDM, les objets encombrants, les déchets végétaux.

II.1.6. CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services - FC01 - FC02 - FC03, 90510000 Refuse disposal and treatment, 90511200 Household-refuse collection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

le marché est divisé en trois lots territorialisés. Chaque lot fera l'objet à l'issue de la consultation d'un marché distinct.

Il s'agit d'un marché de services mono-attributaire, passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

Il est traité à prix forfaitaires et unitaires (selon les flux de collecte concernés).

Il ne comporte pas de minimum ni de maximum.

Des estimations prévisionnelles (simulations hautes non contractuelles), sur la période globale du marché (reconductions éventuelles comprises) figurent pour chaque lot dans la rubrique descriptive correspondante.

Le marché comprend les prestations supplémentaires éventuelles (Pse) ou alternatives (Pa) obligatoires suivantes :

Lot no1 : Territoire de Nanterre

Pse 1 " collecte des voies étroites en C2 pour les OMR et en C1 pour les dmr ",

pse 2 " collecte des reliquats d'objets encombrants " ;

Lot no2 : Territoire de Rueil-Malmaison

PA 1 " optimisation de la collecte des objets encombrants " ;

Lot no3 : Territoire de Suresnes

Pse 1 " collecte des DDM en camionnette ",

Pa 1 " optimisation de la collecte des objets encombrants "

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: le marché ne comporte pas de tranche conditionnelle.

Toute modification aux prestations objet du marché doit faire l'objet d'un avenant, ou d'une décision de poursuivre, dans les conditions déterminées aux articles 20 et 118 du code des marchés publics.

La personne publique se réserve en outre le droit de recourir à des marchés de prestations similaires, dans les conditions décrites à l'article 35-ii.6° du code des marchés publics.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Territoire de Nanterre

1) Short description

Collecte des déchets ménagers en porte à porte sur le territoire de Nanterre.

2) CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services - FC01 - FC02 - FC03, 90510000 Refuse disposal and treatment, 90511200 Household-refuse collection services

3) Quantity or scope

l'Estimation prévisionnelle (simulation haute non contractuelle), sur la période globale du lot est la suivante : 20 500 000 EUR (HT).

4) Indication about different time frame or duration

5)

Additional information about lots

Précisions concernant la rubrique II.3 (durée du marché...) : le marché est conclu pour sept (7) ans fermes à compter du 15.6.2014 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure).

Lot No: 2

Lot title: Territoire de Rueil-Malmaison

1) Short description

Collecte des déchets ménagers en porte à porte sur le territoire de Rueil-Malmaison.

2) CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services - FC01 - FC02 - FC03, 90510000 Refuse disposal and treatment, 90511200 Household-refuse collection services

3) Quantity or scope

l'Estimation prévisionnelle (simulation haute) sur la période globale du lot (reconductions éventuelles comprises) est la suivante : 16 800 000 EUR (HT).

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Précisions concernant la rubrique II.3 (durée du marché...) : le marché est conclu pour sept (7) ans fermes à compter du 1.1.2015 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure).

Lot No: 3

Lot title: Collecte des déchets ménagers en porte à porte sur le territoire de Suresnes

1) Short description

Collecte des déchets ménagers en porte à porte sur le territoire de Suresnes.

2) CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services - FC01 - FC02 - FC03, 90510000 Refuse disposal and treatment, 90511200 Household-refuse collection services

3) Quantity or scope

l'Estimation prévisionnelle (simulation haute) sur la période globale du lot (reconductions éventuelles comprises) est la suivante : 9 800 000 EUR (HT).

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Précisions concernant la rubrique II.3 (durée du marché...) et II.1.4 (informations sur l'accord cadre) : le marché est conclu pour cinq (5) ans fermes, reconductible deux (2) fois pour une période supplémentaire annuelle, dans la limite totale de sept (7) ans, à compter du 1.7.2014 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure).

Précisions concernant la rubrique II.2.3 (reconduction) : s'agissant du lot no3, la reconduction est tacite, le titulaire ne peut s'y opposer. Dans le cas où la personne publique ne souhaite pas reconduire ledit lot, elle en informe le titulaire par courrier recommandé avec accusé de réception au moins deux (2) mois avant l'échéance de la période initiale ou en cours.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

il est fait application des articles 87 et suivants s'agissant du versement d'une avance.

Conformément à l'article 89 dudit code, le versement de l'avance est conditionné par la constitution d'une garantie à première demande ou d'une caution solidaire et personnelle.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

le marché est financé sur le budget principal de la Camv.

Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la demande de paiement conformément à l'article 98-1° du code des marchés publics.

Le dépassement de ce délai ouvre de plein droit, et sans autre formalité pour le titulaire, le bénéfice d'intérêts moratoires équivalents au taux d'intérêt fixé par la Banque Centrale Européenne augmentés de huit (8) points et du versement d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement selon les modalités indiquées dans le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, pris en application de la loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'imposer, en cas de groupement conjoint, la solidarité du mandataire au jour de l'attribution du marché

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces énumérées ci-après, rédigées en français et datées et signées le cas échéant.

- lettre de candidature (Dc1 ou équivalents), chaque rubrique devant être dûment complétée et signée par la personne habilitée à engager la société (nom, qualité et signature).

Le Dc1 vaut engagement sur l'honneur des articles 43 à 45 du code des marchés publics.

- déclarations du candidat (ou Dc2), dûment complétées, et accompagnées des pièces jointes suivantes :

- 1) copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ;
- 2) preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ;
- 3) documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (extrait K-Bis, délégations de pouvoir, etc.).

Il peut également, s'il en dispose, fournir dès la remise du dossier, les attestations fiscales et sociales : imprimé Noti2 ou attestation URSSAF et liasse n° 3666.

Les formulaires DC et NOTI sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: - chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, en indiquant leur montant et les coordonnées des clients concernés,
- outillage, matériel et équipement technique dont le candidat dispose,
- certificats de qualifications professionnelles,
- certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques, ou preuves équivalentes.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Critère 1 : Valeur financière de l'offre appréciée sur la base d'une estimation réaliste du coût sur la durée totale du marché, au regard des détails quantitatifs estimatifs établis en fonction du lot concerné. Weighting 40
2. Critère 2 : valeur technique de l'offre appréciée au regard des cadre de réponse et mémoire techniques (avec sous-critères). Weighting 50
3. Sous-Critère 2.1 : Cohérence des moyens humains proposés par le candidat pour l'exécution de l'ensemble du marché. Weighting 10
4. Sous-Critère 2.2 : Qualité des mesures proposées pour le candidat assurer la sécurité et l'hygiène durant la durée du marché. Weighting 5
5. Sous-Critère 2.3 : Matériel de collecte proposé par le candidat pour l'exécution du marché : type, nombre, catégorie euro d'émissions, organisation de l'entretien, réparation, délais de remplacement. Weighting 15
6. Sous-Critère 2.4 : Organisation proposée par le candidat pour assurer la continuité du service. Weighting 5
7. Sous-Critère 2.5 : Qualité des opérations de contrôle qualité et dispositions proposées par le candidat pour optimiser la qualité du service et qualité du reporting (descriptif de la remontée d'informations, qualité des comptes rendus). Weighting 15
8. Critère 3 : qualité de l'offre en matière de développement durable appréciée au regard des cadres de réponse et mémoire techniques (avec sous-critères). Weighting 10

9. Sous-Critère 3.1 : Qualité environnementale de l'offre, analysée au travers des cadre de réponse et mémoire techniques et du tableau de consommations annexé au CCTP. Weighting 5

10. Sous-Critère 3.2 : Qualité de l'offre s'agissant de l'insertion professionnelle des publics en difficulté, analysée au travers des cadre de réponse et mémoire techniques précisant les modalités de prise en compte de l'insertion. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

TO-CollecteDM-PAP

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.3.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

les pondérations indiquées à l'article Iv.2.1 ci-dessus s'entendent en pourcentages (%).

Précisions sur les modalités d'analyse de l'offre de base et des prestations supplémentaires éventuelles (Pse) et alternatives (Pa) :

- si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas lever la ou les PSE et/ou PA, il choisira le candidat arrivé en tête de l'analyse multicritères correspondante hors PSE et/ou Pa.

- si au contraire il décide de lever une seule ou plusieurs PSE et/ou PA, il choisira le candidat arrivé en tête de l'analyse multicritères correspondante avec les PSE et/ou PA retenue(s).

Ces modalités font l'objet d'une illustration par le biais de tableaux récapitulatifs figurant au règlement de la consultation.

Le dossier de consultation comprend :

- le présent règlement de la consultation (Rc),
- le cahier des clauses administratives particulières (Ccap) et ses annexes (listes du personnel du titulaire sortant sur chacun des lots),
- le cahier des clauses techniques particulières (Cctp) et ses neuf annexes,
- les formulaires Dc1 et Dc2, à compléter par le candidat ;

À remplir par le candidat pour chaque lot soumissionné :

- l'acte d'engagement (Dc3),
- l'annexe au Dc3 " Insertion économique ",
- l'État des prix forfaitaires/bordereau des prix unitaires (epf/bpu) " collectes porte à porte ",
- le bordereau de prix unitaires (bpu) " collectes et interventions occasionnelles à la demande de la collectivité ",
- le détail quantitatif estimatif (dqe) " collectes en porte à porte ",
- le détail quantitatif estimatif (dqe) " collectes et interventions occasionnelles à la demande de la collectivité ",
- le cadre de réponse technique (crt) ;

à remplir par le candidat uniquement pour le lot no2 :

- le bordereau des prix unitaires (bpu) " Traitement des DDM "
- le bordereau des prix unitaires (bpu) " Traitement des D3e et DEA ",
- le détail quantitatif estimatif (dqe) " Traitement des DDM ",
- le détail quantitatif estimatif (dqe) " Traitement des D3e et DEA ".

Modifications du dossier de consultation :

La personne publique se réserve le droit d'apporter, au plus tard huit (8) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plate-forme de dématérialisation, courriel ou télécopie) au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, afin que la personne publique puisse répercuter ces informations à l'ensemble des soumissionnaires.

Modalités de remise des offres :

1) Format papier :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté, une même enveloppe comprenant les documents relatifs à la candidature et à l'offre. En plus de l'adresse indiquée ci-dessous, ce pli porte le nom du candidat et l'indication suivante :

"Aoo - collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte sur le territoire de la camv - ne pas ouvrir par le service Courrier".

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées, ainsi que les offres parvenues sous enveloppes non cachetées, seront irréguliers.

Les plis peuvent être expédiés par tout type d'envoi permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception (notamment envoi en recommandé avec avis de réception) ou remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de Rueil-Malmaison

Hôtel de Ville

Service de la commande publique - 2ème étage

13 boulevard du Maréchal Foch

92501 Rueil-Malmaison Cedex

attention : les plis ne doivent en aucun cas comporter l'adresse ni même le nom de la CAMV, faute de quoi ils seraient renvoyés automatiquement par La Poste dans d'autres locaux, et ne

pourraient de ce fait être pris en compte.

Horaires d'ouverture du service :

du lundi au jeudi de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 18:00,

le vendredi de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00.

2) Offres dématérialisées :

Les candidatures et les offres peuvent être également transmises par voie électronique sur le site : <https://rueil-camv.local-trust.com/camv>, sous réserve qu'elles soient accompagnées d'un certificat de signature électronique valide, dans les mêmes conditions de présentation et de délai que celles adressées par voie papier.

Ainsi, il appartient à chaque candidat qui envisage de déposer une offre dématérialisée de se rapprocher de son autorité de certification afin de vérifier de quel type de certificat il dispose, et le cas échéant de s'en procurer un, valide, en tenant compte également des délais de délivrance (pour plus d'informations, cf. Fiche " Comprendre les marchés publics > La dématérialisation no9 " du BOAMP : <https://www.boamp.fr/BOAMP/Comprendre-les-marches-publics/La-dematerialisation/9.-Qu-est-ce-qu-un-certificat-de-signature-electronique-et-comment-s-en-procurer-un>).

Le candidat est invité à transmettre ses fichiers en respectant les indications suivantes :

- transmettre les fichiers dans les formats suivants : .doc - .gif - .jpg - .ods - .odt - .pdf - .rtf - .xls
- ne pas transmettre de fichiers ayant un format exécutable, notamment les .exe, .com et .bat
- ne pas utiliser certains outils spécifiques aux produits bureautiques tels que les macros commande.

Attention : Apposer la signature électronique sur le seul fichier "Zip" est comme sceller une enveloppe de papier : le cachet sur l'enveloppe ne remplace pas la signature des documents qu'elle contient.

Dans une procédure dématérialisée, il faut signer électroniquement chacun des documents qui doivent recueillir une signature manuscrite dans une procédure papier, soit la lettre de candidature comprenant les attestations sur l'honneur (ou Dc1), ainsi que l'acte d'engagement (Dc3) et ses annexes.

Le titulaire du certificat de signature électronique doit être, soit la personne habilitée à engager la société, soit une personne ayant reçu pouvoir d'engager la société (les justificatifs étant joints).

Conformément à l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des marchés publics, les candidats peuvent transmettre, parallèlement à l'envoi électronique de leurs plis, une copie de sauvegarde sur support électronique (cd, dvd, ...) ou bien sur support papier. La copie de sauvegarde doit parvenir à la personne publique dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres, et être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible " Copie de sauvegarde ".

Si le pli contenant la copie de sauvegarde n'est pas ouvert, il sera détruit par la personne publique.

Le contenu attendu des offres est précisé dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 28.1.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 30332

Town: Cergy-Pontoise

Postal code: 95027

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif inter régional de règlement amiable des litiges, préfecture de région Île-de-France

Postal address: 29 rue Barbet de Jouy

Town: Paris Cedex 07

Postal code: 75700

Telephone: +33 144426375

Fax: +33 145554702

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 30332

Town: Cergy-Pontoise

Postal code: 95027

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

VI.5. Date of dispatch of this notice

28.1.2014